

CSE DES 14 ET 15 JANVIER 2026

## Compte rendu de vos élus



Dans le réseau France 3, c'est comme en littérature, la rentrée s'annonce très difficile ! Pour ce premier CSE avec les nouveaux élus, de gros dossiers à l'ordre du jour avec deux expertises : sur le bilan social et sur l'automatisation à venir des régies.

Le SNJ a également dénoncé l'absence de transparence sur les économies à venir et les "diktats gastronomiques" imposés aux CDD pour ne pas leur rembourser leurs frais !

Au menu donc de ce CSE lourd à digérer : les tendances budgétaires, l'absentéisme, l'immobilier version 2026 et l'automatisation des régies.

### *Au sommaire :*

Tendance budgétaire

Arrêts maladie à la hausse

Automatisation des régies : nouvelle stratégie d'entreprise

Risques professionnels (DUERP, PAPRIPACT)

Immobilier hors les murs

En bref, dans le Réseau

CSE : à quoi ça sert ?



?



## Tendance budgétaire 1/2

-13,7 millions €  
et - 45 ETP

Face aux efforts budgétaires demandés (150M€ pour FTV) en 2026, le CSE attendait des infos ou, en tous cas, des tendances pour savoir ce qu'il en serait dans le réseau. Le président du CSE Christophe Poullain a indiqué que, hors Corse, il faudrait faire 13,7 M€ d'économies, soit 3 % de notre budget.

Côté effectif, la conséquence directe **sera de 45 ETP (on passe de 2909 à 2864 ETP sur le réseau)**. En réponse au SNJ, le directeur indique qu'"il n'y aura pas de licenciements". Mais toutes ces prévisions sont hypothétiques en attendant le budget définitif, en mars.

Nous avons aussi interrogé le directeur du réseau sur les conséquences directes de ces coupes drastiques et le fléchage des économies. **"C'est un budget difficile. Toutes les directions du groupe sont concernées."** Et les salariés en première ligne : CDI, CDD, intermittents et alternants.



### Quid de DEP et EDR ?

**"Je ne suis pas en mesure de vous répondre, aucune décision prise, mais si nous changeons rien, on va dans le mur"** Christophe Poullain, Président du CSE

**"Priorité à l'information, sanctuarisation des JT"**, poursuit Christophe Poullain. Très rapidement, on s'aperçoit que le sanctuaire en question ne vaut pas parole d'Evangile. Chaque renouvellement de poste sera étudié, les plannings "optimisés" et les remplacements des salariés en arrêt très rares. Quant à la sanctuarisation... Oui, **"il y aura plus de JT communs"** (80 jts communs cette année pour Lyon et Grenoble par exemple !).

CSE DE JANVIER 2026





## Tendance budgétaire 2/2

Et les locales, plus que jamais à arrêt lors des vacances scolaires, les ponts, etc. ? Christophe Poullain dit réfléchir à certaines évolutions en fonction des territoires. **"Travailler pour pas être regardé mérite réflexion"**. Avant d'ajouter : **"Je n'ai pas de plan pour les locales, pas de remise en cause"**. Pour l'instant...



Pour les autres magazines, les langues régionales ne seraient pas impactées. Les producteurs locaux sentiront le vent des économies passer. **"Nous allons privilégier ce que nous fabriquons"** et donc faire des économies sur les productions externes. Certains docs vont disparaître, le nombre de magazines réduits et la mutualisation entre régions et les rediffusions proposés comme solutions pour les économies.

Quand on voit que FTV a tout de même revendu 9 des 15 matchs de l'emblématique et très suivi Tournoi des Six Nations à TF1, on imagine ce qu'il pourrait se passer en région.

Et les matinales communes avec Radio France ? **« Nous travaillons avec Radio France pour réduire leur coût »**. Pas question de les supprimer ; la tutelle qui les a mises en place exige leur maintien.



CSE DE JANVIER 2026



# • Les arrêts maladie repartent à la hausse 1/2



Le bilan social est un document qui compile une multitude d'informations utiles à l'entreprise et aux représentants des personnels. Dans ce bilan, il apparaît qu'après une brève amélioration, le nombre et la durée des **arrêts maladie sont repartis à la hausse en 2024**. **Dans le réseau, ils augmentent de 10,4 % sur un an**, relève une expertise indépendante. C'est plus que la moyenne française...

**"Il faut se poser la question : si le poste n'est pas indispensable, on ne remplace pas les absences de quelques jours", Christophe Poullain à propos des économies à faire, (les salariés apprécieront...)**



**« La hausse du nombre de jours d'absence pour maladie touche l'ensemble des fonctions »,** constate l'expert venu commenter ce bilan. Les journalistes cumulent le plus grand nombre d'arrêts, souvent courts, mais fréquents : **67 % d'entre eux ont été arrêtés au moins une fois en 2024 !** (Contre 43 % des autres salariés. Ils concentrent près de la moitié des jours d'arrêts (45%) des salariés.)

Chez les PTA, les arrêts augmentent aussi, et ils sont en général plus longs (+ 23,3 % de nombre de jours) qu'ailleurs. **Les encadrants sont également concernés : un effet probable des réorganisations.**



# • Les arrêts maladie repartent à la hausse 2/2



Une cause majeure de cette augmentation selon l'expert : la dégradation des conditions de travail. **Elle se traduit par une multiplication des risques psychosociaux (RPS).**

Alors, France Télévisions adapte-t-elle sa politique au regard de ces chiffres parfois alarmants ? Côté RH, on relativise : **“Ce sont des indicateurs, mais qui ne sont pas suffisants à eux seuls pour expliquer l'origine de l'absentéisme”.**

**“L'absentéisme entraîne l'absentéisme.”**  
L'expert explique que la charge de travail se reporte sur le personnel présent.

**Des indicateurs, qui nous parviennent bien tard.** Ce bilan 2024 nous est communiqué... En 2026, alors qu'il aurait dû l'être en avril 2025 ! Assurément, pour l'entreprise et pour les représentants des salariés, il est plus difficile de réagir vite lorsque des données arrivent un an après les faits !



Et cette augmentation des arrêts n'est hélas pas un évènement ponctuel. Plusieurs signaux nous laissent penser que la tendance à la hausse s'est poursuivie en 2025 dans la plupart de nos régions.



## AUTOMATISATION DES RÉGIES : NOUVELLE STRATÉGIE D'ENTREPRISE

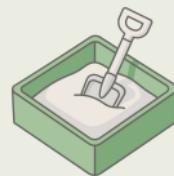


L'expertise SECAFI sur l'impact d'Overdrive, un système automatique de contrôle de la production, coche toutes les cases d'une orientation stratégique déguisée qui va affecter les métiers et la fabrication même de l'information. Le pré déploiement des régies automatisées avec un assistant de fabrication interroge l'activité en raison de la disparition d'un poste de vidéo en régie.

Le binôme scripte-TEVA (technicien vidéo) devra assurer à lui seul la mise en image du JT sur la playlist, ce qui va accroître la pression en cas de changement de dernière minute. Les experts relèvent "**un scénario bas avec des logiques de standardisation**" et préconisent plutôt un scénario haut avec de nouvelles manières de travailler qui seraient "*bien accompagnées*".

**Objectif de la direction : fabriquer plus vite de façon uniformisée et à moindre coût.** L'éditorial deviendrait pour la première fois le serviteur zélé de l'outil et non l'inverse. Fini la spécificité régionale des 24 antennes et vive l'uniformité grâce à ces régies reconnues qualitatives par la direction après plus de 6 ans d'expérimentation et dont on ne connaît toujours pas le coût final.

**La bascule est prévue dès cette année avec des régies de formation dites "bac à sable" sous forme de deux simulateurs qui se déplaceront dans chaque antenne.**



Premiers déploiements de la régie « Mosar » avec l'automate en 2026 à Reims et Poitiers, les deux stations pilotes choisies par la direction en raison "**de la bonne entente entre équipes techniques et journalistes**".

Les élus ont rendu un avis négatif sur ce développement qui risque de dégrader la qualité éditoriale et technique, mais aussi la santé des salariés.

CSE DE JANVIER 2026



## Risques Professionnels

Le "Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels" (**DUERP**) est un document (obligatoire) qui permet à une entreprise d'identifier et d'évaluer les risques professionnels liés à son activité.

Ce document doit pouvoir définir les priorités, les actions et évaluer les résultats. On y trouve pêle-mêle et de manière non exhaustive : les risques de chute, les risques psychosociaux, les risques climatiques et chimiques...

C'est un **document très technique** qui nécessite d'être actualisé régulièrement. Le **DUERP** sert à identifier et le **PAPRIPACT** à proposer les actions préventives nécessaires. Malgré l'obligation légale et l'importance de notre entreprise, les élus notent de nombreux problèmes sur l'élaboration de ces documents. Une résolution a été votée pour demander des précisions et des actions concrètes.

Bon à savoir : les RP peuvent donner leur avis sur le DUERP et surtout sur l'absence d'un risque qui leur semblerait essentiel.



# Immobilier hors les murs



## QU'ÈSAQUO ?

Le directeur de l'immobilier de France TV, Olivier Guyon-Sangnier, était présent pour expliquer la mise à jour du schéma immobilier. Quésaco? Les lignes majeures du futur de nos sites avec (malheureusement) comme pré-requis, sur le modèle du siège de France TV : **flex-office (pardon : "quartier d'équipes" !), pas de cantine et disparition des parkings dans les grandes villes.**

Pas grand-chose de nouveau, comparé à la dernière version de septembre 2024, mais un renforcement des contraintes réglementaires : sobriété énergétique, PLU dans certaines agglomérations, par exemple sur l'accès des véhicules dans les centres-villes. Et il faut y ajouter les restrictions ou les orientations propres à France Télévisions. En résumé : "relocaliser ou rénover".

### **La stratégie, c'est la cession d'actifs ! On vend tout et on loue des locaux**

Les désormais fameuses "synergies" avec Radio France – on remarquera une nouvelle fois le vocabulaire choisi pour faire moins mal ! – sont toujours d'actualité. Quand elles sont possibles, "**ce sont des opérations simples mais le travail sur l'humain est plus compliqué**", avoue (enfin) Olivier Guyon-Sangnier.

Quant aux relocalisations dans de nouveaux bâtiments, aux vues des économies à faire, la direction de l'immobilier privilégie la location. "*La cession d'actifs, nous explique-t-on, permet de financer la construction avec ensuite des baux de location très longs*".

On peut s'inquiéter de cette politique d'abandon du patrimoine... et se demander si c'est la meilleure solution économique à long terme.



# Mende à l'amande douce...

Il n'y aura pas d'expérimentation d'équipe mixte (JRI, journaliste de France Bleu) en Lozère ! Après avoir annoncé la disparition de ce BIP très compliqué à faire vivre, puis s'être ravisée en gardant les murs et un poste de JRI gelé, la direction nous apprend que le bail a finalement été dénoncé par le responsable du portefeuille immobilier. Conséquence : le poste de JRI revient à Montpellier. Une demande maintes fois renouvelée par les RP. Et surtout, on arrête de payer le loyer de locaux vides ! On espère que la rédaction en chef de ce BRI continuera à couvrir ce département régulièrement avec des tournages de dossiers thématiques.



WOT.

## ...Mais toujours l'Arlésienne !

À Arles en revanche, la direction du Réseau a décidé de suspendre son projet éditorial incompréhensible. Il s'agissait de pourvoir enfin ce bureau de proximité, vacant depuis des années, en partageant les reportages entre Marseille et Montpellier.

On peut comprendre que des salariés qui habitent sur place ou à côté soient candidats à ce bureau. Mais il nous paraît difficile de bâtir un projet éditorial cohérent uniquement autour de ces (très) bonnes volontés. Les élus avaient donc voté une expertise pour mesurer la cohérence et les impacts du projet. La perspective d'une expertise a participé à décourager ce projet de la direction. Il est donc suspendu, mais pourrait être relancé après les élections municipales, peut-être sous une autre forme. En attendant, on continue de payer le loyer de locaux vides depuis des années !

## Et en Côte d'Azur...

Malgré la nomination d'un administrateur du site de la Victorine (site imposé par la direction pour la relocalisation à Nice de l'antenne d'Antibes), lequel a été déclaré par la justice en redressement judiciaire, "le projet continue avec une livraison prévue dans 2 ans"...

# Et au fait, ça sert à quoi le CSE ?

Les élus sont là pour porter la voix des salariés. Ils disposent d'un droit d'information et de consultation sur les décisions stratégiques de l'entreprise, que ce soit sur les outils de travail ou sur la sécurité des personnels. Les élus possèdent un droit d'alerte et peuvent ainsi déclencher des enquêtes. Enfin le CSE a un budget pour gérer les activités de loisirs (ASC).

Ainsi, il y a les sujets brûlants et incontournables (**ICI, TEMPO...**), les sujets pointus et techniques (**évolutions technologiques et leurs impacts**), les sujets récurrents (**les bilans sociaux, l'analyse de l'absentéisme**), les sujets structurels (**l'immobilier, les investissements**).

C'est aussi l'occasion pour vos élus d'interpeller les représentants de la direction, de demander plus d'informations, de faire évoluer les projets.



Vos élus ne sont rien sans le travail collectif fourni par les RP, les DS, les membres du Conseil Syndical. On compte sur vous pour faire remonter les informations.

**SAVE THE DATE**

Prochain CSE 17-18-19 février

**Vos élus, votre représentant syndical au CSE et membre SNJ de la CSST :**  
**Coralie Becq (Antibes), Mathieu Boudet (Lyon),**  
**Myriam Figureau (Lyon), Benoit Roux (Toulouse),**  
**Jean-Manuel Bertrand (Marseille) et Magali Roubaud (Antibes).**



Cliquez pour lire notre déclaration lors de l'ouverture du CSE

Suivez nous sur les réseaux sociaux, notamment Instagram.

